

**N° PC 17306 18 00107**

Par : SA HLM LE FOYER  
Demeurant à : 11 Rue D'IENA  
16000 ANGOULEME

Représenté(e) par : Madame Elodie AMBLARD

Pour : Nouvelle construction  
Sur un terrain sis à : Rue DES BLEUETS  
BP217, BP220 p, BP598

Surface de plancher  
autorisée 992,25 m<sup>2</sup>

Informations complémentaires :  
CONSTRUCTION DE 15  
LOGEMENTS dont 10 locatifs  
sociaux

Le Maire de ROYAN,

Vu la demande de permis de construire susvisée ;  
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment son article R 424-17 ;  
Vu l'arrêté municipal du 06 juillet 2020 portant délégation de signature de Monsieur Didier SIMONNET ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 03 juin 2021 ; Mis à jour le 31 mars 2022 et le 05 juin 2023 ;

Vu le permis de construire délivré le 26/02/2019 à la SA HLM LE FOYER, représentée par Madame Elodie AMBLARD ;

Considérant que les travaux autorisés par l'arrêté de permis de construire susvisé n'ont pas fait l'objet de déclaration d'ouverture de chantier ou de début de travaux constatés sur les lieux dans un délai de TROIS ANS ;

### ARRÊTE

**ARTICLE UNIQUE** – Le permis de construire délivré le 26/02/2019 à la SA HLM LE FOYER, représentée par Madame Elodie AMBLARD est CADUC.



ROYAN le 30/01/2024

Pour le Maire et par délégation,  
Le Premier Adjoint,  
Didier SIMONNET